

**CODES 93**

**Association de la Loi du 1er juillet 1901**

*74 rue Marcel Cachin*

*93000 BOBIGNY*

*Siret : 324 805 696 00014*

**RAPPORT DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020*



**Association CODES 93**  
74 rue Marcel CACHIN  
93000 BOBIGNY

Mesdames, Messieurs,  
Les membres de l'association CODES 93,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 4 mai 2018, nous avons effectué l'audit des comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau, sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes, qui se traduisent par les données suivantes :

Total du bilan	330 328 €
Total des produits d'exploitation	417 691 €
Résultat de l'exercice (bénéfice)	20 341 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe page 20 relatif aux changements de méthodes comptables concernant la première mise en application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons porté une attention particulière aux modalités de comptabilisation et de recouvrement des subventions attribuées à l'association.



### **Vérification des documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A la date du présent rapport nous n'avons pas eu communication du rapport financier.

Nous n'avons donc pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités du Bureau relatives aux comptes annuels**

Il appartient au Bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du CODES 93.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



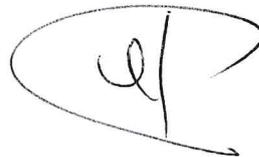
Commissariat aux comptes

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Evry-Courcouronnes, le 28 juillet 2021

MESSALES ET ASSOCIES  
Commissaire aux comptes

Christian MESSALES





**Siège social :**  
4 rue du Fer à Moulin  
75005 PARIS

SARL au capital de 6 000 €  
SIRET 842 710 535 00027  
RCS PARIS



**Expertise comptable - Commissariat aux comptes**

**Téléphone :**  
06 21 71 54 37

**E-mail :**  
[hamidou.abou@hmd-expertise.fr](mailto:hamidou.abou@hmd-expertise.fr)

**Site internet :**  
[www.hmd-expertise.fr](http://www.hmd-expertise.fr)

## **LESETATSFINANCIERS**

**Codes 93**

74 rue Marcel Cachin

93000 BOBIGNY

Exercice clos le : 31 décembre 2020

**Bureau :**

269 rue du Ménil  
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

**APE : 9499Z**

**SIRET : 32480569600014**



# SOMMAIRE

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

3

Bilan Passif

4

Compte de Résultat

5

6

## DETAILS DES COMPTES

8

Bilan Actif détaillé

9

Bilan Passif détaillé

10

Compte de Résultat détaillé

11

## ETATS DE GESTION

14

Solde Intermédiaire de Gestion

15

Solde Intermédiaire de Gestion détaillé

16

## ANNEXE COMPTABLE

18



## **COMPTES ANNUELS**



# BILAN ACTIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>CTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	9 135,18	7 823,34	1 311,84	6 516,16
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>9 135,18</b>	<b>7 823,34</b>	<b>1 311,84</b>	<b>6 516,16</b>
<b>TIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	34 457,50		34 457,50	24 364,48
Créances reçues par legs ou donations				-19 515,68
Autres	101 568,63		101 568,63	107 227,98
Valeurs mobilières de placement	152,50		152,50	152,50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	192 785,21		192 785,21	115 759,34
Charges constatées d'avance	51,83		51,83	1 345,70
<b>TOTAL (II)</b>	<b>329 015,67</b>		<b>329 015,67</b>	<b>229 334,32</b>
ais d'émission des emprunts (III)				
imes de remboursement des emprunts (IV)				
arts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>338 150,85</b>	<b>7 823,34</b>	<b>330 327,51</b>	<b>235 850,48</b>



# BILAN PASSIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-800,26	-4 940,42
Excédent ou déficit de l'exercice	20 340,83	25 028,34
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>19 540,57</i>	<i>20 087,92</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>19 540,57</b>	<b>20 087,92</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	223 863,33	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>223 863,33</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	26 280,42	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>26 280,42</b>	
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 047,24	11 145,12
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	41 295,10	33 190,09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 300,85	3 017,35
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		168 410,00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>60 643,19</b>	<b>215 762,56</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>330 327,51</b>	<b>235 850,48</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	38 466,59	77 247,48
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	335 780,00	215 430,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	20 000,00	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20 921,18	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 522,84	431,61
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>417 690,61</b>	<b>293 109,09</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	59 882,53	63 905,64
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 623,25	2 844,32
Salaires et traitements	148 600,29	152 487,17
Charges sociales	52 361,53	49 420,34
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 014,22	640,88
Dotations aux provisions	5 392,24	
Reports en fonds dédiés	100 333,33	
Autres charges	23 286,20	310,69
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>393 493,59</b>	<b>269 609,04</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>24 197,02</b>	<b>23 500,05</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	333,91	244,89
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>333,91</b>	<b>244,89</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>333,91</b>	<b>244,89</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>24 530,93</b>	<b>23 744,94</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		31 178,79
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		<b>31 178,79</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		143,00
Sur opérations en capital	4 190,10	29 752,39
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>4 190,10</b>	<b>29 895,39</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-4 190,10</b>	<b>1 283,40</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>418 024,52</b>	<b>324 532,77</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>397 683,69</b>	<b>299 504,43</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>20 340,83</b>	<b>25 028,34</b>



## **ANNEXE COMPTABLE**



# SOMMAIRE DE L'ANNEXE

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT CHANGEMENT DE MÉTHODE	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			NA
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
ANNEXE COVID-19	0		
COMMENTAIRE			NA



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 330 327,51 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 20 340,83 Euros.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

A la suite de l'application du nouveau règlement ANC 2018-06, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la présentation des comptes annuels est modifiée mais pour CODES 93 il n'y a pas d'incidence de présentation par rapport aux comptes de 2019.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Nous portons à l'attention de nos lecteurs la comptabilisation pour la première année, les indemnités de fin de carrière. Le montant total des provisions pour indemnité de fin de carrière est de 26280.42€

Etant donné que c'est un changement de méthode comptable, nous avons affecté au compte de report à nouveau la provision qui aurait dû exister au bilan à l'ouverture de l'exercice. L'impacte sur le compte de report à nouveau est de 20888.18€

Le montant de dotation aux provisions comptabilisé pour l'indemnité de fin de carrière relatif à l'exercice 2020 est de 5392.24€

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

*La première mise en application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 précité entraîne des changements de méthode comptables avec effet rétroactif ayant une incidence sur certaines rubriques du bilan actif, du bilan passif et du compte de résultat.*

*La mise en œuvre du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, la première année de son application, ne permet pas de servir la colonne N-1 selon le même format que la présentation des comptes de l'année précédente car les tableaux de synthèse ont été modifiés par le règlement précité. Les reclassements opérés sur la colonne N-1 du bilan et du compte de résultat 2020 sont marginaux.*

Les reclassements opérés sur la colonne N-1 du bilan et du compte de résultat 2020 concernent principalement les produits constatés d'avance qui ne sont plus désormais constatés sur les subventions. La quote-part des subventions non utilisées conformément au programme de la convention de subvention donnent lieu désormais à la comptabilisation d'une provision pour fonds dédiés

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :



Le Comité départemental d'éducation pour la santé - CODES 93 est un organisme associatif d'interventions auprès des populations et de formation des professionnels des secteurs médicaux, socio-médicaux et éducatifs. La finalité de ses missions est d'agir pour l'amélioration de la santé, l'autonomie, la qualité de vie et le bien-être des populations.

Il intervient depuis 1978 avec une approche globale de la santé au plus près des **populations à tous les âges de la vie**, prioritairement auprès de celles en **situation de précarité**.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le CODES 93 déploie une offre de service basée sur les valeurs et les principes d'action de la promotion de la santé tels qu'établis par la Charte d'Ottawa et de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les programmes du CODES 93 s'inscrivent dans les priorités locales, régionales et nationales de santé publique. Ils répondent également au plus près des besoins analysés auprès des populations ciblées.

Son expertise aussi bien méthodologique, que populationnelle et thématique, en promotion de la santé, gestion de projets, animation d'actions et ingénieries (formation/pédagogie/évaluation) est reconnue sur l'ensemble du territoire de la Seine-Saint-Denis et plus largement en Île-de-France :

**Expertise méthodologique** : conception, mise en œuvre, évaluation de projets de promotion de la santé et animation d'actions collectives en éducation pour la santé.

**Expertise thématique** : développement des compétences psychosociales, prévention des conduites addictives, nutrition.

**Expertise populationnelle** : auprès des populations en situation de précarité, des jeunes, des professionnels des secteurs sanitaires-sociaux-médicosociaux-éducatifs.

Les moyens mis en oeuvre :

#### Ressources humaines internes au CODES 93

- **Le directeur du CODES 93** : spécialiste en promotion de la santé et en formation initiale et continue dans le domaine sanitaire, social, médico-social et éducatif ;
- **Trois chargées de projet** : spécialiste en promotion de la santé, méthodologie de projet et en intervention auprès des populations en situation de précarité ;
- **Une formatrice-consultante certifiée** : spécialiste en promotion de la santé, méthodologie de projet, ingénierie de formation/pédagogique

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

#### ÉVÈNEMENT COVID-19

**Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.**

**Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.**

L'approche ciblée a été retenue.



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Install. Gene. Agenc. Amenag.	10 ans
- Install. Gene. Agenc. Amena pf	10 ans
- Matériel de bureau et informat	3-8 ans
- Pf- matériel de bureau et info	3 ans

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		2 938		
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		10 388		
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	13 325			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
		<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>			13 325			
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			282	2 655
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			3 908	6 480
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>		4 190	9 135	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				4 190	9 135	



# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>				
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.		2 655			2 655
Autres immobs corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		4 154	1 014		5 168
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	6 809	1 014		7 823
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 809</b>	<b>1 014</b>		<b>7 823</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
rais d'établissements	<b>TOTAL</b>						
A. Immob. incorpor.	<b>TOTAL</b>						
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
	<b>TOTAL</b>						
rais d'acquisition de titres de participations							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>						
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	rais d'émission d'emprunt à étaler				
	rimés de remboursement des obligations				



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	34 458	34 458	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	448	448	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	101 121	101 121	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	52	52		
<b>TOTAUX</b>		<b>136 078</b>	<b>136 078</b>	
RETRAVIS	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			



# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	52
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	101 121
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>101 121</b>



# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Provisions							
Report à nouveau	-4 940,42		-4 940,42		25 428,34		-800,26
Excédent ou déficit de l'exercice	25 028,34		25 028,34			4 687,51	20 340,83
<b>TOTAUX</b>	<b>20 087,92</b>		<b>20 087,92</b>		<b>25 428,34</b>	<b>4 687,51</b>	<b>19 540,57</b>



# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice			Utilisations			A la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Report	Montant global		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
					Montant global	Dont remboursements		
Conseil Départemental 93 année 2019	6 050,00	6 050,00	6 050,00			6 050,00		
Conseil Régional Ile de France n°EX036423	16 150,00	16 150,00	16 150,00			16 150,00		
ARS convention n°615-2019	57 950,00	57 950,00	57 950,00			57 950,00		
ARS convention n°210-2018	43 380,00	43 380,00	43 380,00			43 380,00		
Conseil Départemental 93 années 2020-2021				3 333,00		3 333,00		
ARS convention Covid 2				12 000,00		12 000,00		
Conseil Départemental 93 Académie Sanité				10 000,00		10 000,00		
Conseil Régional Ile de France n°EX050967				16 000,00		16 000,00		16 000,00
Conseil Régional Ile de France n°EX050943				16 000,00		16 000,00		16 000,00
ARS convention n°17-2020 DSP NEXITY				25 000,00		25 000,00		25 000,00
				18 000,00		18 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>123 530,00</b>	<b>123 530,00</b>	<b>123 530,00</b>	<b>100 333,00</b>		<b>223 863,00</b>		<b>57 000,00</b>

## ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES



# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les engagements à réaliser sur ressources affectées sont de 223863 €



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	17 047	17 047		
Personnel & comptes rattachés	17 634	17 634		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	17 948	17 948		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 713	5 713		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 301	2 301		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>60 643</b>	<b>60 643</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés



# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

Financiers

Exceptionnels

### TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

4 200

Dettes fiscales et sociales

30 771

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

### TOTAL DES CHARGES À PAYER

34 971



# ENGAGEMENTS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 26 280,42 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,82 %
Table de mortalité	(2016 - 2018)
Départ volontaire à	67 ans

Le critère retenu dans la comptabilisation des indemnités de fin de carrière est le départ volontaire à la retraite à partir de 67 ans.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautions, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
ARENKE LOCATION COPIEUR ASK 2552CI	12 498					12 498
BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS	9 473					9 473
<b>TOTAL (1)</b>	<b>21 971</b>					<b>21 971</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de provisions			26 280			26 280
<b>TOTAL</b>	<b>21 971</b>		<b>26 280</b>			<b>48 251</b>



# HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

### MESSALES ET ASSOCIES

41 rue Michel Ange

91080 COURCOURONNES

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>		
Les honoraires comptabilisés au titre de l'exercice 2020 sont de	4 200	4 200
<b>TOTAL</b>	<b>4 200</b>	<b>4 200</b>



# LES EFFECTIFS

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Personnel salarié :</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Agents de maîtrise	1,00	1,00
Employés et techniciens	2,00	2,00
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



# ANNEXE COVID-19

CODES93 - Codes 93

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## APPROCHE CIBLÉE CHIFFRÉE SUR LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

Poste	Exercice 2020 réel (1)	Impact COVID-19			Exercice 2020 retraité de l'impact COVID-19 (5) = (1) + (4)
		Impact Brut (2)	Impact mesures de soutien (3)	Impact net (4) = (2) - (3)	
Production vendue	38 467				38 467
<b>Production de l'exercice</b>	<b>38 467</b>				<b>38 467</b>
- Sous-traitance (directe)	15 048				15 048
<b>Marge de production</b>	<b>23 418</b>				<b>23 418</b>
<b>Marge brute</b>	<b>23 418</b>				<b>23 418</b>
- Achats d'approvisionnements	8 495				8 495
- charges externes	36 339				36 339
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>334 364</b>				<b>334 364</b>
Subventions d'exploitation	335 780				335 780
· Impôts taxes, versements assimilés	2 623				2 623
· Charges de personnel	200 962	6 137	6 281	-144	200 818
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>130 779</b>	<b>-6 137</b>	<b>-6 281</b>	<b>144</b>	<b>130 923</b>

